

LE TAM

Octobre 2024

LE MAGAZINE DE TULLE AGGLO
N°48

RENDEZ-VOUS AU
PRINTEMPS
2025

équipement

LE CENTRE AQUA PRÉPARE SA MUE

économie

Tulle agglo Invest : une nouvelle
aide pour les entreprises

Page 10

environnement

Les réseaux de chaleur
bientôt en service

Page 26

culture

Culture en territoire :
un nouveau portail pour les usagers

Page 28



La fréquentation touristique a été au rendez-vous, malgré un début d'été humide et frais, les chiffres sont là : le nombre de nuitées enregistrées entre le 1^{er} juillet et le 30 août progresse de 4,5 % par rapport à 2023 avec une augmentation des touristes étrangers de 15 % (Pays-Bas, Allemagne, Grande-Bretagne, Belgique, Espagne et Suisse). De même, le nombre de visites entre le 1^{er} juillet et le 31 août est en progression de 3,5 % par rapport à 2023 avec là encore une clientèle étrangère affichant une hausse de 6 %.

L'Office de Tourisme Intercommunal Tulle en Corrèze a pleinement joué son rôle d'information et de promotion du territoire, en participant à des événementiels et en mettant en valeur le patrimoine naturel ou culturel de notre territoire. Un point d'alerte concerne la consommation touristique qui est en baisse compte tenu des contraintes sur le pouvoir d'achat.

La rentrée politique est marquée par les conséquences de la dissolution et la dégradation des comptes publics avec une augmentation du déficit public. La fragmentation des groupes politiques à l'Assemblée nationale et les conditions de mise en place du gouvernement participent à un sentiment d'attente et d'incertitude qui pénalise à la fois l'action publique et les projets de développement des actions économiques.

Le dérapage du déficit public ne sera pas sans conséquence à la fois pour les ménages au travers d'une aggravation prévisible de la fiscalité directe ou indirecte et pour les collectivités qui sont accusées, à tort, de dégrader les comptes publics. Or le bloc local (communes et intercommunalités) représente 42 % de l'investissement public (construction ou réfection des écoles, crèches, routes, équipements sportifs et culturels...). Les intercommunalités avec leurs communes membres assument le fonctionnement quotidien des services publics de proximité indispensables dans nos territoires ruraux. Les entreprises et les habitants bénéficient tous les jours de ces actions en faveur de la mobilité, de l'économie, de l'habitat, de l'environnement, des infrastructures de communication, de sport, de culture...

C'est dans ce contexte national d'incertitude et à notre modeste échelle, que nous continuerons à tout faire, en fonction de nos compétences, pour aménager notre espace communautaire et maintenir la qualité des services rendus à la population. ■

Michel Breuilh
Président de Tulle agglo



.16



.8



.15



.9



.12

actualités

P. 04

Une campagne de prévention sur le mal-être agricole. La disparition de Marc Géraudie. L'atelier fermier retrouve son agrément. La rentrée du campus connecté. Nombre de festivaliers au Festival aux Champs. Hackathon des hôpitaux de Corrèze. Une valorisation locale des déchets verts. Un chantier voirie expérimental. Nouveau schéma de collecte : calendrier décalé. Renforcer l'offre de garde sur le territoire. En route vers la billetterie numérique. Montant de l'aide VAE distribuée. L'agglomération lauréate du programme AVELO 3. Covoit Modalis, le covoiturage facile en Nouvelle-Aquitaine.

économie

P. 10

Le labo du réseau d'Eurofins France s'agrandit. Nouveau zonage FRR. Le Cap Métiers Tour arrive à Tulle. Initio.

zoom sur...

P. 12

Une nouvelle station d'épuration à Cornil

portrait...

P. 14

Engagés en faveur du compostage partagé

paroles de...

P. 15

Un apprenti qui vaut de l'or

dossier

P. 16

Le centre aqua prépare sa mue

communes

P. 24

Octobre handisport et rose à Clergoux. Un nouveau stade de foot 5 et une halle sur l'ancien foirail à Corrèze. Local commercial à louer à Saint-Germain-les-Vergnes. Terra Aventura à Sainte-Fortunade. Reprise de l'épicerie à Chameyrat. Trois nouveaux équipements mis en service à Saint-Hilaire-Peyroux. Deux nouveaux chemins de randonnée à Saint-Salvador.

environnement

P. 26

Des réseaux de chaleur bientôt en service. Un conseiller pour accompagner les communes vers la sobriété énergétique. Montant des aides du Fonds Chaleur. Les Jeudis de l'Habitat. Atelier Furoshiki.

culture

P. 28

Culture en territoire : un nouveau portail usager en ligne. La science est une fête ! La bibliothèque Jean Bello rejoint le réseau CET. Des zombies et de la musique. 25 bougies pour le Festival international d'Art photographique.

infos pratiques

P. 30

Je réduis mes déchets à Noël

tribunes

P. 31

Le Tam. Tulle agglomération Magazine - 7, impasse Sylvain Combes - 19000 Tulle. Téléphone : 05 55 20 75 00. Fax : 05 55 20 75 01. E-mail : tulleagglomeration@tulleagglomeration.fr. **Directeur de la publication** : Jean-François Labbat. **Rédactrice en chef** : Marie Cailleaud. **Rédaction** : Marie Cailleaud, Claire Mouzac, Coralie Vintéjoux. **Photos et illustrations** : MSA du Limousin / Mairie de Seilhac / Agence Repli pour Nouvelle-Aquitaine Mobilités / Mairie de Saint-Hilaire-Peyroux / CFA Les 13 Vents / Laura Fronty / Mairie de Saint-Salvador / Mairie de Saint-Germain-les-Vergnes / Mairie de Chameyrat / Mairie de Clargoux / Sylvain Domenger / Photo Club ASPTT Tulle / Université de Limoges / Coralie Vintéjoux / Laure Martinie / Claire Mouzac / Adobestock. **Mise en page et secrétariat de rédaction** : Sylvie Mahé. **Dépôt Légal** : Octobre 2024. **ISSN** : 1261-3320. **Tirage** : 23 500 exemplaires. **Diffusion** : La Poste. **Imprimerie** : Maugein - Tulle, adhérent Imprim'Vert, imprimé sur papier PEFC/10-31-3162.

Disparition de Marc Géraudie

En août dernier, l'ensemble des élus communautaires et des agents de Tulle agglo apprenait avec regret et tristesse le décès brutal de Marc Géraudie, maire de Seilhac, conseiller communautaire depuis 2008 et conseiller délégué au tourisme de 2014 à 2019. L'ensemble des élus et des agents de Tulle agglo adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches ainsi qu'à ses amis.

Une élection municipale partielle intégrale sera organisée le dimanche 3 novembre prochain afin d'élire 19 conseillers municipaux et 2 conseillers communautaires. En cas de ballottage, un second scrutin se tiendra le dimanche 10 novembre.



Prévention du MAL-ÊTRE AGRICOLE
Soutiens gratuits, confidentiels et personnalisés en Corrèze

- MAL-ÊTRE**
Soulage, détresse ou dépression. Je ne reste pas seul face à mes difficultés personnelles ou professionnelles.
09 69 39 29 19 - agricoloute.fr
- DIFFICULTÉS MULTIPLES**
économiques, techniques ou sociales.
Cellule d'accompagnement
0900 90 90 87
- DIFFICULTÉS PROFESSIONNELLES**
familiales ou personnelles.
Service Social de la MSA
05 55 92 40 30
- SOUFFRANCE**
Je m'inquiète pour quelqu'un, je suis éprouvé par un suicide.
3114
- URGENCE**
SASU
Centre de crise nationale d'urgence
15
112

Partenaires : MSA, Chambre d'Agriculture, ARS, etc.

santé mentale Une campagne de prévention sur le mal-être agricole

La MSA du Limousin s'associe à la Préfecture de la Corrèze, à la Chambre d'agriculture de la Corrèze ainsi qu'à l'Agence régionale de Santé de la Nouvelle-Aquitaine à l'occasion d'une campagne de prévention sur le mal-être agricole. L'objectif est d'apporter aux agriculteurs qui en auraient besoin, des soutiens gratuits, confidentiels et personnalisés avec l'aide de services ou d'acteurs spécialisés dans la prise en charge de personnes en détresse. ■

Retrouvez plus d'informations sur : limousin.msa.fr

Naves : l'atelier retrouve son agrément

En février dernier, l'atelier de fermier installé à Naves a récupéré son agrément sanitaire européen. Cela signifie qu'il peut assurer des prestations de découpe et de transformation de viande pour le compte d'éleveurs. Pour rappel, l'atelier de transformation fermière a été construit par Tulle agglo. Implanté sur la ZA Soleilhavoup à Naves, il était géré jusqu'en juin 2023 par la SAS Paysans Cœur de Corrèze. Suite à son placement en liquidation judiciaire, il a été repris par la SAS Atelier fermier de Naves dirigée par Jean-Claude Sirieys. ■

L'atelier dispose d'une boutique ouverte le vendredi de 10h à 18h. Plus d'informations au 05 19 31 03 78 ou par mail à atelier@atelier-naves.fr

formation

La rentrée du campus connecté



Début septembre, le campus connecté Tulle en Corrèze a fait sa rentrée. Pour l'année 2024-2025, il accueille 13 étudiants qui suivent des formations à distance dans différents domaines. Vous souhaitez démarrer un cursus en distanciel et bénéficier d'un cadre agréable de travail ? Venez découvrir le campus connecté à l'occasion de deux événements organisés à la salle de l'Auzelou à Tulle : le 15 octobre au Forum de l'orientation par la Mission locale Tulle Centre Corrèze et le 20 novembre au Salon départemental Handi'Ressources et Emploi par Cap Emploi 19. Rendez-vous également à Limoges, le 15 novembre prochain, pour le Forum Post bac. ■

Plus d'informations sur le campus connecté Tulle en Corrèze sur campus-connecte-correze.fr

12 000

festivaliers ont répondu présent lors de la 37^e édition du Festival aux Champs qui a eu lieu à Chanteix en juillet dernier. Un nouveau record de fréquentation ! Le TaM félicite les organisateurs et les bénévoles pour cette belle réussite. Rendez-vous les 11, 12 et 13 juillet 2025 pour la 38^e édition. Tulle agglo a apporté une aide de 15 000 € cette année à cette manifestation.

santé

Un hackathon pour les hôpitaux de Corrèze

Mercredi 18 septembre, une quarantaine d'agents des centres hospitaliers (Brive, Tulle, Ussel et Bort-les-Orgues) et des EHPAD publics de Corrèze se sont réunis pour un hackathon*. Objectif ? Définir ensemble la nouvelle identité de la direction commune de ces établissements de santé. Au cours d'ateliers de création, les agents ont mis en lumière des valeurs communes : complémentarité, solidarité, service public, qualité des soins... **Et exprimer leur envie et besoin de coopération au bénéfice de la santé des patients. Le TaM a hâte de voir la future identité.** ■

**Un hackathon est un rassemblement de professionnels travaillant sur un projet de manière collaborative pendant une période précise.*



environnement

Une valorisation locale des déchets verts

Chaque année, la plateforme de compostage de Saint-Mexant collecte 8 000 tonnes de déchets verts. Issus des différentes déchetteries du territoire mais aussi déposés sur place par les professionnels et les particuliers, ils sont broyés puis compostés. Selon les saisons, il arrive que la quantité de matière collectée soit supérieure à la capacité d'accueil de la plateforme. Même si une partie de cette matière est récupérée par des éleveurs locaux pour enrichir des terres à fourrage, la plus grosse partie du surplus est envoyée vers d'autres plateformes extérieures au territoire.

Afin de valoriser localement cette matière organique, le service Collecte et Valorisation des Déchets s'est associé, au printemps dernier, à la CUMA de Seilhac pour expérimenter des livraisons

gratuites de compost aux éleveurs, maraîchers et arboriculteurs de l'agglo qui en ont besoin mais qui n'ont pas le matériel nécessaire pour effectuer le transport. L'opération a été menée d'avril à juin et a permis de distribuer près de 2 000 tonnes de matière à 10 exploitations.

En août dernier, le bureau communautaire a acté la mise en place de ce nouveau service en validant un marché public attribué à la CUMA. Un volume de matière supérieur à 2 000 tonnes devrait, ainsi, être valorisé chaque année à l'échelle locale. ■

Vous êtes exploitant agricole et ce dispositif vous intéresse ? Contactez Romain Baduel, chef de projet culture et agriculture, au 07 86 35 69 49 ou par mail à romain.baduel@tulleagglo.fr

EN BREF

Un chantier voirie expérimental

Dans le cadre de son programme 2024 d'investissement voirie, Tulle agglo a souhaité faire du chantier route de la Bouldoire à Eyrein (reliant le bourg à la RD 978) un exemple en matière de transition écologique et énergétique. Les travaux, réalisés en septembre consistaient au renforcement et renouvellement de la couche de surface sur une longueur de plus de 3 km soit une superficie de 12 415 m².

UN CHANTIER EXPÉRIMENTAL, C'EST QUOI ?

Tulle agglo a souhaité concilier sur ce chantier quatre grands impératifs :

- . La réduction de l'impact environnemental (décarbonation),
 - . L'amélioration du confort des usagers,
 - . L'amélioration de la sécurité des usagers (adhérence),
 - . L'amélioration de la durabilité de la voie (durée de vie de 15 à 20 ans)
- Afin de répondre à l'ensemble de ces objectifs, 5 actions clés ont été menées :

Le choix d'un enrobé à froid, le procédé de fabrication à froid consomme moins d'énergie :
- 104% MJ de consommation énergétique.

Le choix des matériaux, en optant pour des filières de production locales (carières de proximité) et **en recyclant les matériaux** : 30% de taux de matériaux recyclés.
L'empreinte carbone du chantier est réduite : - 107% de gaz à effet de serre (GES) lors de la fabrication, du transport et de la mise en œuvre.

Une cohérence d'approvisionnement. La centrale de Limoges alimente le chantier, réduisant les temps de trajet et préservant le réseau routier en réduisant de 45% t/km (tonnes transportées par km parcourus).

La mise en œuvre à froid. Cette technique innovante permet une pose à froid, limitant ainsi les émissions de gaz à effet de serre.

Coût du chantier pris en charge par Tulle agglo : 146 500 € TTC
Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Colas.

LE RETARD DE LIVRAISON DES CAMIONS DÉCALE LA MISE EN PLACE DES NOUVELLES MODALITÉS DE COLLECTE

Commandés en mars 2023, pour une livraison prévue par contrat en avril 2024, les nouveaux camions de collecte se font attendre. La faute à un retard de livraison du fournisseur et de son sous-traitant noyé sous les commandes. Ce défaut de livraison contraint le service collecte et valorisation des déchets de Tulle agglo de décaler d'au moins une année la mise en place du nouveau schéma de collecte. Explications.



Interview de Stéphanie Vallée

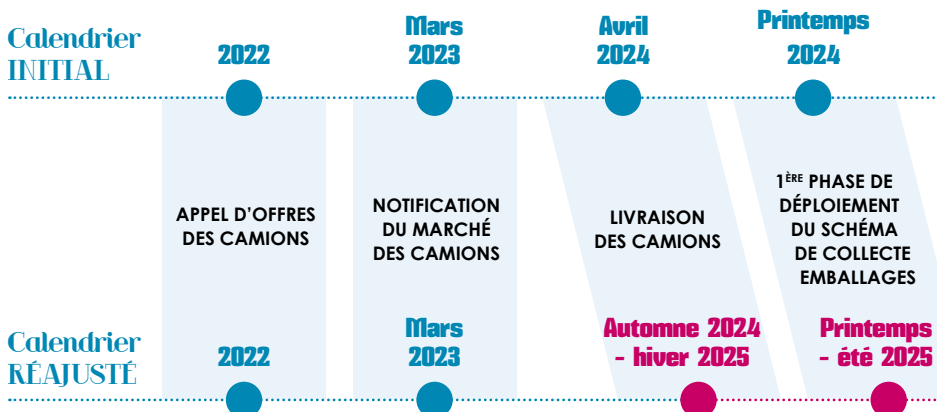
vice-présidente de Tulle agglo en charge de la Collecte et de la Valorisation des Déchets

Pourquoi faut-il de nouveaux camions ?

Les (futurs) colonnes d'ordures ménagères et (nouvelles) colonnes d'emballages recyclables, doivent être collectées avec des camions-grues équipés d'un système de grappin performant et nouvelle génération. Outre la nécessité de renouveler le parc de véhicules vieillissants, le service Collecte



4 CAMIONS GRUES COMME CELUI-CI ONT ÉTÉ COMMANDÉS ET SONT EN ATTENTE DE LIVRAISON PAR LE FOURNISSEUR POUR LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU SCHÉMA DE COLLECTE.



et Valorisation des Déchets ne dispose pas de camions-grues indispensables à la future collecte. Nous avons anticipé les acquisitions en fixant des délais contractuels qui ne sont pas respectés.

N'existe-t-il pas de plan B permettant de conserver le calendrier initial ?

Ces derniers mois, le service Collecte et Valorisation des Déchets de Tulle agglo a cherché des solutions alternatives. Et malgré des pistes envisagées, aucune ne permettait d'assurer le service attendu auprès des habitants. Le choix (subi) a donc été d'attendre les nouveaux camions et de décaler d'autant la mise en place du futur schéma.

Est-ce que ce retard a un impact financier pour Tulle agglo ?

Oui, il nous coûte de l'argent en réparation supplémentaire de nos camions.

Il nous coûte de l'argent en subvention perdue qu'il va falloir redemander sans garantie d'obtention et en temps de travail supplémentaire de nos agents pour effectuer ces démarches.

Il nous coûte de l'argent, car dans l'attente, les coûts de l'incinération poursuivent leur augmentation sans que nous puissions baisser véritablement le volume des déchets incinérés.

Quelles sont les autres conséquences de ce retard ?

Ce décalage de calendrier crée des tensions notamment sur des points d'apport volontaires semi-enterrés, neufs ne pouvant être collectés que par la nouvelle génération de camions. Bien que verrouillées et donc inutilisables pour l'instant, des incivilités sont constatées et en particulier des dépôts sauvages au pied des colonnes. À cela s'ajoute le succès de la mise en place des extensions de tri.

Plus pratique et plus simple, les usagers ont très bien répondu aux nouvelles consignes et nous enregistrons chaque mois des augmentations de tonnages en matière d'emballages recyclables. Cette bonne nouvelle implique des conteneurs et colonnes jaunes remplis et donc vidés plus régulièrement. Mais notre parc de véhicules vieillissant, qui devait être remplacé par les nouveaux camions, tombe régulièrement en panne, et il est difficile voire impossible dans le fonctionnement actuel de doubler les tournées. Et enfin, l'entre-deux collecte qui ne devait durer que quelques mois s'éternise. Des bacs (conteneurs) en fin de vie se cassent et notre stock de remplacement s'amenuise. Il n'est pas raisonnable d'engager des investissements pour un matériel qui ne sera utilisé que quelques mois.

Vous l'aurez compris nous sommes dans une situation délicate. Les agents du service Collecte et Valorisation des Déchets mettent tout en œuvre pour assurer un service de qualité et je tiens à les remercier. Le changement n'est jamais simple, encore plus dans une période comme celle-ci.

Existen-ils des pénalités ou sanctions en cas de retard ?

En effet, des pénalités de retard sont prévues au marché, mais cela ne compensera pas la livraison des camions grues attendus. ■



**Automne 2024
- hiver 2025**

2^{ÈME} PHASE DE DÉPLOIEMENT DU SCHÉMA DE COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

**Automne 2025
- hiver 2026**

2025

ANNÉE PÉDAGOGIQUE
Apprendre les nouvelles modalités de collecte

2026

2026

FACTURATION PÉDAGOGIQUE
Réception d'une facture pédagogique non facturée

2027

2027

PREMIÈRE FACTURATION DE LA TEOMI

2028

L'INFO EN +

Une pénurie nationale

Le fournisseur a du retard dans ses commandes. D'autres territoires en France sont dans la même situation que nous. Difficile d'avoir des chiffres précis, mais plus d'une centaine de camions seraient déclarés aux abonnés absents mettant en difficultés les services de collecte (non-renouvellement du matériel, projet en attente, collecte des données, facturation de la TEOMI...).



FANNY MOREL ET MAGALI DELORT ONT OUVERT LEUR MAM EN AOÛT DERNIER À SAINT-HILAIRE-PEYROUX ET SONT BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE DE TULLE AGGLO.

Petite enfance

Une aide pour les Maisons d'Assistant Maternel (MAM)

Afin de renforcer l'offre de garde sur le territoire et soutenir les assistantes maternelles indépendantes, Tulle agglo subventionne la création de nouvelles places d'accueil dans les Maisons d'Assistant Maternel (MAM). Explications.

Qu'est-ce qu'une MAM ?

Il s'agit d'un lieu d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans géré par une ou plusieurs assistantes maternelles agréées indépendantes. Cette structure est souvent située dans la maison d'une assistante maternelle ou dans un local spécialement aménagé à cet effet.

En quoi consiste l'aide de Tulle agglo ?

En 2023, un diagnostic du territoire a été réalisé et a mis en lumière une diminution importante de l'offre d'accueil individuel en corrélation avec la réduction de la population d'assistantes maternelles. L'étude a également révélé un fort attrait des assistantes maternelles pour exercer en Maison d'Assistant Maternel (MAM) ainsi qu'un fort engouement des familles pour les petites structures collectives de proximité. L'une des actions du nouveau projet de territoire Petite Enfance de Tulle agglo consiste donc à renforcer les places proposées par les assistantes maternelles indépendantes via l'accompagnement des projets de MAM et l'attribution d'une subvention de 500 € ou 300 € par place d'accueil.

Quelles sont les conditions d'attributions ?

Une subvention de 500 € par place est attribuée à une assistante maternelle en cas de création de nouvelles places d'accueil sur le territoire de l'agglo. Sont concernées : les assistantes maternelles qui viennent d'obtenir leurs agréments ou une place supplémentaire ainsi que celles déjà agréées qui s'installent sur le territoire de Tulle agglo. Une subvention de 300 € par place est

attribuée à une assistante maternelle nouvellement installée dans une MAM si, auparavant, elle exerçait déjà son activité professionnelle à son domicile situé sur le territoire de l'agglo.

Attention : seules les créations de places en MAM postérieures à janvier 2023 sont éligibles au dispositif.

Quelle est la procédure à suivre ?

Les demandes d'aide se font à titre individuel, ce qui signifie que chaque assistante maternelle installée dans une même MAM doit remplir et déposer un dossier.

1. Je fais ma demande de dossier.

Elle se fait auprès du Pôle Petite Enfance à l'adresse mail suivante : polepetiteenfance@tulleagglo.fr. Le dossier complété et les pièces justificatives demandées sont renvoyés au Pôle Petite Enfance situé à la Maison des Enfants, 5 avenue Alsace Lorraine à Tulle.

2. Traitement de mon dossier.

Ma demande est présentée en commission Enfance et jeunesse avant un passage en conseil communautaire pour valider l'attribution ou non de l'aide. Puis, une notification de décision m'est envoyée.

3. Ma demande est acceptée.

Je signe une convention avec Tulle agglo et j'attends le versement de la subvention. ■

Plus d'infos : Pôle Petite Enfance de Tulle agglo au 05 55 20 80 30 et par mail à polepetiteenfance@tulleagglo.fr

L'INFO EN +

RENTREE 2024

En 2012, le territoire de Tulle agglo comptait une seule MAM, puis 5 en 2023. Les MAM de Lagraulière, Saint-Hilaire-Peyroux, Naves et Saint-Clément sont les premiers bénéficiaires de cette aide.

Plusieurs projets de MAM sont en gestation dont un sur la zone de la Montane mené dans le cadre des ateliers d'attractivité du territoire.



LES PETITS TICKETS JAUNES OU BLEUS ET LES ABONNEMENTS PAPIER DISPARAÎTRONT EN FÉVRIER PROCHAIN.

TUT et TAD agglo

En route vers la billettique numérique

Fini le petit ticket jaune ou bleu et l'abonnement papier ! En février prochain, le réseau Tut agglo passe à la billettique numérique. Une évolution technique qui va entraîner quelques changements.

De nouveaux supports pour les titres de transports et une validation obligatoire.

Trois sortes de titres de transports seront proposés à la vente : la carte nominative, le billet rechargeable anonyme et le titre 1 voyage. Les deux premiers seront conseillés pour les utilisateurs réguliers des transports en commun tandis que le troisième concernera plus particulièrement les utilisateurs occasionnels. Seul le titre unitaire sera vendu à bord des bus. Quel que soit le titre de transport choisi, il faudra obligatoirement le valider sur les bornes installées à l'entrée des véhicules. Il sera également possible de payer par carte bancaire directement sur la borne.

Un nouveau point de vente. Dès janvier 2025, la Maison de l'Habitat et de la

Mobilité sera le seul et unique point de vente pour délivrer les cartes nominatives obligatoires pour les abonnements. Les dépositaires (six au total) vendront des titres 1 voyage, des cartes rechargeables et pourront procéder à leur rechargement. Attention, la mairie de la Ville de Tulle et l'Office de Tourisme Tulle en Corrèze ne seront plus dépositaires.

Une nouvelle offre d'abonnement. Un abonnement annuel tout public va être proposé en plus des abonnements moins de 28 ans et solidaire. La prise en charge d'une partie de cet abonnement par l'employeur sera possible.

L'application Modalis toujours d'actualité. Pour ceux qui souhaiteront passer ou rester au tout-numérique, il sera toujours possible d'utiliser l'application Modalis pour acheter des titres ou souscrire à un abonnement. Pour utiliser le titre de transport, il suffira de passer son smartphone devant la borne de validation. ■

mobilité

L'agglo lauréate du programme AVELO 3

La nouvelle est arrivée en juillet dernier : le service Transports et Mobilité de Tulle agglo est lauréat de l'appel à projet Certificats d'Économies d'Énergie AVELO 3 ! Porté par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et l'ADEME – Agence de la transition écologique, ce programme accompagne des territoires peu et moyennement denses dans la définition et la mise en œuvre de leur politique cyclable. Le service Transports et Mobilité a déposé une candidature pour mener une étude de faisabilité sur la mise en place d'un schéma de développement du vélo sur le territoire de l'agglo. Ainsi, 50 % du montant de cette étude sera pris en charge par le programme AVELO 3. ■

EN BREF



Covoit Modalis, le covoiturage facile en Nouvelle-Aquitaine

Vous en avez assez de faire vos trajets domicile-travail seul ? Vous souhaitez faire des économies sur votre budget carburant ? Vous souhaitez vous engager en faveur de l'écologie pour réduire le nombre de véhicules sur les routes ? Covoit Modalis est fait pour vous !

Il s'agit d'une plateforme publique de covoiturage sans commission proposée par Nouvelle-Aquitaine Mobilités. Elle permet de rechercher et de proposer vos covoiturages sur de courtes ou moyennes distances aussi bien pour vos trajets du quotidien que pour vos loisirs.

Pour pouvoir en profiter, il vous suffit de vous inscrire en créant un compte. Vous pouvez alors publier une annonce ou bien rechercher un trajet à partager avec un autre automobiliste. Pour faciliter les échanges, Covoit Modalis propose également des communautés constituées d'utilisateurs ayant un intérêt commun autour d'une entreprise, d'une zone d'activités ou bien d'une commune, par exemple. Une personne ou une structure peut créer gratuitement une communauté. ■



L'application est disponible sur Android et sur iOS. Plus d'information sur covoitmodalis.fr

6 500 €

C'est le montant de l'aide pour l'achat de vélo à assistance électrique qui a, pour le moment, été attribuée cette année. Cela représente 39 chèques au total. Intéressés ? Vous pouvez encore faire votre demande sur : tulleagglo.fr/actualites/lagglo-a-velo/



Soutien

Tulle aggro Invest, une nouvelle aide pour les entreprises

Afin de soutenir, maintenir et dynamiser le tissu économique du territoire, les élus de Tulle aggro ont voté le 16 septembre dernier la création d'un nouveau dispositif d'aides pour les entreprises : Tulle aggro Invest. Objectif ? Accompagner les projets de rénovation, d'extension ou de construction d'un bâtiment professionnel portés par des entreprises locales ou exogènes.

Après Éco Pulse Investissement et Éco Pulse Numérique, destinés aux TPE, le Pôle éco de Tulle aggro se dote d'un nouveau dispositif d'aides, consacré cette fois-ci à l'immobilier d'entreprise, d'une enveloppe pluriannuelle globale de 600 000 €.

Dénoté Tulle aggro Invest, ce nouveau programme de soutien a pour ambition de développer l'attractivité du territoire et répondre aux attentes de l'économie, qu'elle soit productive ou résidentielle.

À quoi ressemble l'aide Tulle aggro Invest ?

Applicable sur l'ensemble du territoire, soit les 43 communes, l'aide vise à accompagner un projet de travaux sur un bâtiment (existant ou non) destiné à la production ou à la formation professionnelle. L'aide prend la forme d'une subvention à l'investissement immobilier. Le projet doit présenter un montant minimal de dépenses éligibles de 500 000 € HT. Les projets dont le montant de dépenses éligibles se situe entre 100 000 et 499 000 € HT, ne peuvent prétendre à une subvention mais ont la possibilité de solliciter une avance remboursable. Le montant de la subvention est calculé selon deux

critères : le nombre d'emplois nets créés et le montant de l'investissement immobilier. Ce montant constitue la subvention dite "forfaitaire". Une bonification par emploi créé est possible.

Enfin, en option, une avance remboursable peut être sollicitée par l'entreprise dans la mesure où le projet s'inscrit dans les priorités de l'aggro :

- . Le secteur de la mécanique/métallurgie secondaire,
- . Le secteur de la chimie,
- . Le secteur agroalimentaire,
- . La formation professionnelle et
- . L'économie circulaire.

À qui s'adresse l'aide Tulle aggro Invest ?

Aux entreprises exogènes ou endogènes toutes tailles confondues et disposant du statut privé quelle que soit leur forme juridique, ainsi que les associations qui exercent une réelle activité économique.

Comment faire une demande ? En prenant contact avec le pôle éco de Tulle aggro qui vous guidera dans la démarche. Vous pouvez également retrouver toutes les informations sur ce nouveau dispositif sur tulleaggro.fr ■

L'INFO EN +

CONTACT :
Pôle éco de Tulle aggro
 7, impasse Sylvain Combes
 19000 Tulle
poleeco@tulleaggro.fr
 05 55 20 68 46



LE NOUVEAU BÂTIMENT DE 2 100 M² EST LE PLUS GRAND CENTRE EUROPÉEN PROPOSANT LES SERVICES DE STOCKAGE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES.

inauguration

Le laboratoire du réseau d'Eurofins (BPT) France s'agrandit

Mercredi 25 septembre, le réseau de laboratoires Eurofins BioPharma Product Testing (BPT) France a inauguré à Saint-Augustin son nouveau bâtiment de stockage de produits pharmaceutiques en condition GMP (Good Manufacturing Practices). Leader mondial des services analytiques à destination des industries pharmaceutiques, le réseau de sociétés Eurofins BPT est présent dans 62 pays et compte plus de 450 employés en France répartis au sein de 6 laboratoires dont celui de Saint-Augustin.

Le site des Ulis dans l'Essonne, dont une partie de son activité est dédiée au stockage et aux études de stabilité souhaitait poursuivre l'expansion de ses activités. L'extension de 2 100 m² de Saint-Augustin permet de compléter cette offre et de définir les dates de péremption des produits (prérequis indispensable à toute AMM : Autorisation de Mise sur le Marché des produits pharmaceutiques), les mentions de conditions particulières de

conservation inscrites sur la notice ou sur du médicament, ou encore le suivi en conditions réelles des médicaments présents dans les officines.

Le site corrézien a ainsi pour ambition de devenir le plus grand centre européen de stockage GMP et d'analyse pour études de stabilité de produits pharmaceutiques. Démarrés en novembre 2023, les travaux ont duré seulement 9 mois. À terme ce site permettra de tripler les capacités de stockage d'Eurofins BPT France et de créer plus 20 emplois sur le site de Saint-Augustin s'ajoutant aux 22 salariés actuels. Cet investissement de 5 M€, soutenu par Tulle agglo à hauteur de 100 000 €, s'inscrit également dans une vraie démarche de développement durable en faisant le choix de construire un bâtiment basse consommation respectueux de l'environnement (VMC double flux, pompe à chaleur et 695 600 m² de panneaux photovoltaïques). ■

FORUM

Le Cap Métiers Tour arrive à Tulle

Du 25 au 29 novembre, le Cap Métiers Tour fera étape à Tulle en partenariat avec Tulle agglo et la Ville de Tulle. Proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine, ce forum itinérant s'adresse principalement aux scolaires (collégiens et lycéens) afin de leur faire découvrir des métiers, des secteurs d'activité et des formations à travers des ateliers ludiques : escape game, jeu des métiers et mini-conférences par des professionnels du territoire. Il sera, cependant, ouvert à tous les publics le mercredi 27 novembre, de 14h à 17h.

Plus d'infos sur cap-metiers-tour.fr ■

EN BREF

INITIO

Nouvelles entreprises accueillies

MYAL NÉGOCE

Passionné d'automobile depuis son plus jeune âge, Sébastien Delbe a créé la SARL Myal Négoce pour exercer une activité de mandataire automobile.

Il propose à ses clients un accompagnement de A à Z avec la recherche personnalisée de véhicules, les négociations achat ou vente de véhicules mais aussi l'achat-revente de véhicules d'occasion. Il peut également procéder au convoyage de véhicules neufs ou d'occasion.

Enfin, il réalise des prestations de services administratifs automobiles et cartes grises et offre des garanties complémentaires si nécessaire.

Contact : Sébastien Delbe
06 73 43 88 06
myalnegoce.sdelbe@gmail.com

PLAC'PAINT

Plaquiste-peintre depuis plus de 11 ans dans différentes entreprises, Miguel Neto a choisi Initio pour lancer son entreprise PLAC'PAINT.

Il propose ses services aux particuliers et aux professionnels pour le neuf ou la rénovation.

Grâce à son expérience et à ses compétences, Miguel peut intervenir dans différents domaines tels que la plâtrerie pour tous types de travaux, la peinture intérieure et extérieure (murs, volets, barrières, etc.), les petits travaux de ravalement de façade ou encore la pose de revêtements de sols et murs.

Contact : Miguel Neto
06 29 08 57 40
goncaloneto23@gmail.com

17 700

C'est le nombre de communes en France qui font partie du nouveau zonage FRR (France Ruralités Revitalisation). Ce dispositif remplace les ZRR et permet aux collectivités de proposer des exonérations de charges aux entreprises de TFPB ou de CFE, jusqu'à repousser à la 9^e année après installation l'entrée en pleine imposition. Dans ce nouveau volet, l'ensemble du territoire de Tulle agglo est classé FRR. Tulle agglo a délibéré pour permettre les exonérations offertes par ce zonage. L'examen de l'éligibilité se fait par les services fiscaux de la Corrèze. Pour en savoir + : tulleagglo.fr



.01



.02



.04

Traitement des eaux

Station d'épuration de Cornil : un an de transformation

En juillet 2023, les travaux d'une nouvelle station d'épuration à Cornil ont été entrepris en remplacement de l'actuelle, construite en 1978. Elle était devenue obsolète et ne répondait plus aux normes environnementales et réglementaires.

Le système retenu, à biodisques, est plus compact et adapté à la configuration du site. Il propose également une meilleure intégration paysagère. Ce processus permet de concilier un haut niveau de performance de traitement des eaux usées tout en étant plus vertueux pour l'environnement avec une emprise au sol limitée.

Le montant global de l'opération s'élève à 2 M€ HT investis par Tulle aggro. Ce projet a bénéficié du concours financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil départemental de la Corrèze. ■

.01 Novembre 2023 – Livraison des biodisques qui servent à traiter les eaux usées.

.02 Juin 2024 – Destruction de l'ancienne station d'épuration de Cornil.

.03 Octobre 2023 – Début des travaux de génie civil avec la création des lits de séchage des boues.

.04 Juillet 2023 - Terrassement du terrain qui accueille la station d'épuration.

.05 Juin 2024 – Plantation des roseaux et des substrats filtrants qui épaississent, stabilisent et stockent les boues excédentaires.

.06 Septembre 2024 – Mise en fonctionnement de la station d'épuration.



.03



.05



.06

SABINE & CHRISTOPHE RICHARD

Engagés en faveur du compostage partagé

Sabrina et Christophe Richard sont originaires du nord de la France. Depuis février 2023, ils sont installés à Corrèze et dirigent le camping « Le Corrèze ». En janvier dernier, ils sont devenus référents pour entretenir (avec l'aide d'une troisième personne) le site de compostage partagé installé par le service Collecte et Valorisation des Déchets de Tulle agglo, à proximité de l'entrée de leur camping. Leur engagement est venu d'une envie simple : proposer un espace commun pour les campeurs et pour le voisinage pour donner une seconde vie (utile !) aux déchets de cuisine.

Le couple veille, donc, à ce que tout se passe bien sur le site mais aussi conseille les usagers non-initiés aux secrets d'un compostage réussi. Et le succès est au rendez-vous puisqu'un second bac de maturation a dû être installé pour suppléer le premier bac déjà plein !

Le service Collecte et Valorisation des Déchets est à la recherche de référents bénévoles sur tout le territoire de l'agglo. Intéressés ? Contactez Karine Henrion, animatrice prévention et tri des biodéchets et maître composteur, au 06 37 24 14 25 ou à karine.henrion@tulleagglo.fr



Gaëtan Prouilhac, 17 ans

UN APPRENTI QUI VAUT DE L'OR

Gaëtan Prouilhac, 17 ans, est en Brevet Professionnel dans la filière boucherie, au CFA Les 13 Vents à Tulle. Il a été sacré meilleur apprenti de Corrèze et de Nouvelle-Aquitaine en début d'année.

"Depuis tout-petit, j'ai toujours su que je voulais exercer le métier de boucher. En 3^e, au moment de choisir mon orientation professionnelle, c'est naturellement vers cette filière que je me suis tourné en intégrant le CFA Les 13 Vents à Tulle et en devenant apprenti à la boucherie Chez Sam à Masseret.

Ce sont mes professeurs de CAP qui m'ont proposé de participer à des concours professionnels. Plusieurs compétitions – dont le concours en binôme du festival du bœuf de Charolles – m'ont servi de galops d'essai avant de me lancer dans la grande aventure du concours "Un Meilleur Apprenti de France" (MAF).

Mon point fort : le désossage des pièces de viande et plus particulièrement de l'agneau. J'aime aussi l'étape de la décoration car elle me permet de laisser parler ma créativité.

En décembre 2023, j'ai obtenu la médaille d'or lors de la finale départementale organisée à Tulle, dans mon établissement de formation. Cette récompense m'a qualifié d'office pour la finale régionale qui s'est tenue à Poitiers en février dernier. Ma maîtrise technique m'a une nouvelle fois permis d'obtenir l'or et le titre de Meilleur Apprenti de Nouvelle-Aquitaine.

Direction la finale nationale organisée à Arras en mai. Malheureusement, je me suis blessé à la main avec un couteau et cela a grandement compliqué ma participation. J'ai terminé 11^e ex-aequo mais je suis fier de mon parcours.

Aujourd'hui, je suis inscrit en Brevet Professionnel et je suis apprenti au rayon boucherie d'un supermarché à Uzerche. Grâce à ce diplôme, plein de portes pourront s'ouvrir pour moi par la suite.

J'ai un conseil pour les jeunes qui hésitent à se lancer dans une filière professionnelle : allez-y ! Si c'est cela qui vous plaît, vous trouverez votre voie comme moi j'ai trouvé la mienne." ■





LE 30 SEPTEMBRE DERNIER, LES AGENTS DU CENTRE AQUA ÉTAIENT MOBILISÉS POUR LE GRAND DÉMÉNAGEMENT DU LIEU.



équipement communautaire

LE CENTRE AQUA PRÉPARE SA MUE

Fin septembre, le centre aqua intercommunal a fermé ses portes au public pour plusieurs mois de travaux. Cette fermeture, certes contraignante, est indispensable pour mettre aux normes et moderniser le centre aqua, qui est un équipement essentiel sur le territoire de l'agglomération.

Ouvert en 2003 par la Ville de Tulle puis transféré à Tulle agglomération en 2017, le centre aqua restera dans l'histoire du département comme étant le premier équipement public aqua récréatif à avoir ouvert ses portes en Corrèze il y a donc 21 ans.

La vingtaine : le bel âge, direz-vous ! Pas vraiment pour une structure de ce type qui doit répondre à de nouveaux objectifs aussi bien sur le plan réglementaire, technique qu'écologique. La saison automne-hiver 2024-2025 sera donc l'occasion pour le centre aqua de faire sa mue afin de s'offrir une seconde jeunesse plus vertueuse.

Les travaux engagés vont permettre de réduire l'empreinte environnementale du bâtiment tout en

réalisant des économies d'énergie grâce à des mises aux normes réglementaires, techniques et fonctionnelles. Le développement des énergies renouvelables est au cœur du projet tout comme l'amélioration du confort des usagers et l'enrichissement de l'offre de services.

Pour mener à bien cet investissement d'un montant total de 4,4 M € Hors Taxe, l'agglomération peut déjà compter sur un haut niveau de subventions de la part de l'État (via le Fonds vert, le FNADT et le CRTE), la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Corrèze, le programme ACTEE du Fonds Chêne, l'ADEME et l'Agence Nationale du Sport. Le Fonds Européen de Développement Régional a également été sollicité. ■

AU SOMMAIRE

- .18** Travaux au centre aqua : le calendrier
- .20** Vers un centre aqua énergétiquement plus vertueux
- .22** Un chantier challenge en trois dimensions
- .23** La Foire Aux Questions, épisode 1

Travaux au centre aqua : le calendrier

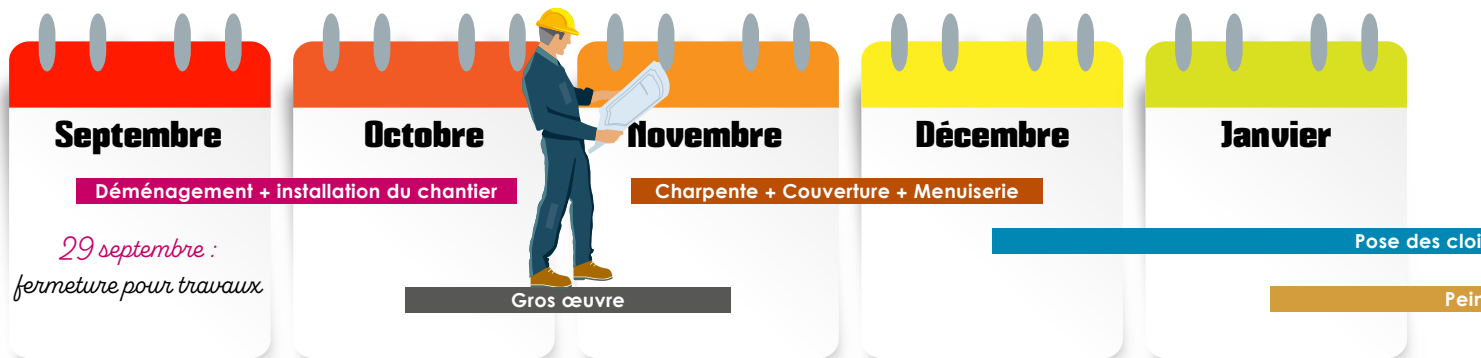
Le centre aqua a fermé au public le 29 septembre dernier et devrait rouvrir au printemps 2025.

Découvrez en avant-première le calendrier des travaux*.



OCTOBRE - NOVEMBRE

Le gros œuvre comprend les différentes phases de démolitions intérieures comme extérieures mais aussi les reprises structurales du bâtiment, la maçonnerie et les reprises de dallages. C'est aussi le moment des terrassements et des constructions extérieures pour les nouvelles installations : fondations, planchers, murs, réseaux, etc.



OCTOBRE - AVRIL

Pendant cette longue période, les nouveaux systèmes électriques, informatique, d'éclairage, de plomberie, de traitement de l'air, de traitement de l'eau ou encore de Chauffage, Ventilation et Climatisation (CVC) seront installés.

* Les dates sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier selon l'avancée des différentes phases de travaux.



Fabienne Latour

Vice-présidente de Tulle agglomération en charge de la Jeunesse et des Sports

'J'ai l'honneur de vous annoncer le lancement officiel du projet de rénovation du centre aqua, lieu que beaucoup d'entre vous fréquentent régulièrement pour se détendre, faire du sport, ou passer du bon temps en famille. Depuis plusieurs années, le centre aqua est un atout précieux pour notre territoire. Toutefois, comme tout équipement public, il arrive un moment où des rénovations sont indispensables pour garantir à la fois la sécurité des usagers, la modernité des installations, et leur durabilité. C'est dans cette optique que nous avons décidé de lancer ce vaste projet de rénovation, qui, nous en sommes convaincus, améliorera considérablement la qualité des services proposés et la durabilité des équipements. Cette rénovation nécessitera une fermeture temporaire. Nous avons envisagé plusieurs scénarios pour minimiser l'impact sur votre quotidien. Cependant, pour garantir que les travaux se déroulent rapidement et efficacement, il est indispensable de fermer complètement le centre aqua pendant quelques mois. Cette fermeture, nous le savons,

est contraignante pour beaucoup d'entre vous. Mais soyez assurés, c'est une décision prise dans l'intérêt collectif et pour préserver à long terme cet espace essentiel à notre bien-être commun. Ce projet de rénovation est ambitieux, outre les améliorations structurelles et esthétiques, nous allons également introduire des technologies plus respectueuses de l'environnement pour réduire la consommation énergétique du centre. De nouveaux espaces plus modernes seront créés pour répondre aux besoins actuels de nos usagers, qu'ils soient sportifs, amateurs de bien-être, ou familles à la recherche de loisirs. Ce sera donc un lieu encore plus accueillant, moderne, et tourné vers l'avenir. Nous sommes conscients que cette fermeture suscite des interrogations. C'est pourquoi, durant toute la période des travaux, nous mettrons en place une communication régulière pour vous tenir informés de l'avancée du chantier et de la date de réouverture. Nous vous remercions par avance pour votre patience et votre compréhension. ■



JANVIER - FÉVRIER - MARS

La pose des équipements concerne aussi bien l'intérieur (cabines, casiers, espace bien-être, etc) que l'extérieur avec la rénovation du toboggan et le pentaglide. La nouvelle signalétique sera également mise en place à cette période.

VERS UN CENTRE AQUA ÉNERGÉTIQUEMENT PLUS VERTUEUX

Les économies d'énergies et la réduction de l'impact environnemental du bâtiment avec le développement des énergies renouvelables sont au cœur des grands travaux. Explications.

Le 20 septembre dernier, la première pierre d'un réseau de chaleur urbain a été posée à Tulle. L'objectif ? Alimenter en énergie calorifique le centre aqua et la salle Des Lendemains Qui Chantent. Les différents espaces du centre aqua mais également les eaux des bassins

ludiques et sportif seront, ainsi, chauffés via ce système. La conception, la réalisation et l'exploitation de l'équipement a été confiée au groupement ENRèze-ENGIE via une concession de service public (cf. page Environnement page 26). ■

L'INFO EN +

EN PLUS DU RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN, le centre aqua va connaître des mises aux normes réglementaires, techniques et fonctionnelles qui permettront, elles aussi, de réduire l'empreinte carbone du bâtiment.

- La récupération de la chaleur et des vapeurs d'eau va être optimisée sur l'ensemble du système de fonctionnement du centre aqua.
- L'isolation thermique du bâtiment (toiture, mur-rideau et parois béton) sera entièrement revue.
- Le traitement UV des eaux de baignade par des déchloramineurs va être élargi à l'ensemble des bassins pour réduire les traitements chimiques et économiser l'eau.
- Tous les éclairages seront renouvelés avec des systèmes LED.
- Les eaux de rejets (douches et eau de débordement des bassins) seront utilisées pour alimenter les chasses d'eau des toilettes.
- Les systèmes de diffusions et de reprise d'air dans la halle des bassins seront corrigés pour utiliser au maximum la chaleur produite par les bassins pour chauffer l'espace.
- Les espaces douches et sanitaires seront réaménagés pour stopper les couloirs d'air froid et les déperditions d'énergies.
- Les systèmes de chauffe et de traitement des bassins seront tous dissociés les uns des autres pour faciliter les réglages au plus près des besoins.
- Des panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture en auto-consommation.

Comment fonctionne un réseau de chaleur urbain ?



Centre aqua

Les chiffres clés

2

La salle Des Lendemains Qui Chantent et le centre aqua intercommunal seront les deux bâtiments raccordés au réseau de chaleur.

6,6

Les émissions de CO₂ seront divisées par 6,6 par rapport aux installations actuelles.



.01 La chaufferie

Il s'agit du système de production centralisé de chaleur. Concernant le réseau qui alimentera le centre aqua, une chaudière bois plaquette ainsi qu'une chaudière gaz d'appoint et de secours produiront la chaleur tout au long de l'année.

.02 Les canalisations (aller et retour)

Elles transportent les fluides (eau ou vapeur d'eau) chauffés de la chaufferie vers les bâtiments mais aussi les fluides refroidis dans le sens inverse. Un réseau de chaleur fonctionne en boucle.

.03 Les sous-stations

Il s'agit du point de livraison de la chaleur au sein de chaque bâtiment raccordé au réseau. Elles comportent des échangeurs qui permettent l'arrivée des calories et le départ des fluides refroidis.

Illustration non contractuelle.

40

L'énergie produite via la chaudière plaquette bois est une énergie verte 40 % moins chère que la référence actuelle.

65

Le réseau de chaleur urbain auquel sera raccordé le centre aqua s'étendra sur 65 mètres linéaires.

11 804

Le nouveau réseau de chaleur urbain permettra d'éviter de produire 11 804 tonnes de CO₂.

708 000

Ce projet de réseau de chaleur urbain représente un investissement de 708 000 €.



interview...

UN CHANTIER CHALLENGE EN TROIS DIMENSIONS

Antonio Rico est architecte DPLG à Bordeaux. Son cabinet a été retenu pour superviser les travaux de réhabilitation du centre aqua.

Vous avez travaillé sur différents projets de réhabilitation de piscines publiques avec votre cabinet ou au sein de groupements d'architectes. Quelle est votre approche de travail ?

En effet, j'ai notamment travaillé sur des projets de centres aquatiques à Saint-Médard-en-Jalles, à Bergerac et à Niort mais aussi en Croatie, sur des projets de piscines dans des complexes hôteliers.

Au sein du cabinet, mes collaborateurs et moi-même avons une approche de l'architecture qui prend en compte les dimensions écologiques, humaines et sociales d'un lieu pour qu'il dialogue avec son environnement. Pour un projet de réhabilitation, nous abordons les choses de façon humble

et intelligente en cherchant à valoriser l'existant et en respectant la vision de l'architecte à l'origine du lieu tout en apportant notre propre touche.

Qu'est-ce qui a retenu votre attention dans le projet de rénovation du centre aqua intercommunal à Tulle ?

C'est un bâtiment avec un contexte riche et particulier. Il se situe sur un site qui a une topologie complexe mais qui, dans un même temps, a un cadre naturel remarquable avec le centre-ville à proximité. De plus, le cahier des charges du projet met en avant différentes problématiques techniques et environnementales auxquelles nous devons apporter des réponses. Nous devons, par exemple, travailler sur des modifications d'espaces. Cela représente de belles opportunités de travail et d'expression.

En parlant de modifications d'espaces, à quels changements faut-il s'attendre ?

Parmi les grands changements, je peux citer : l'espace du hall d'accueil

au rez-de-chaussée qui va être recréé pour devenir plus fonctionnel et s'agrandir sur l'extérieur.

Dans la halle des bassins, nous allons travailler à reconnecter les espaces qui, jusqu'à présent, étaient séparés par un puit de lumière.

Les espaces vestiaires collectifs et individuels vont aussi évoluer avec un nouveau circuit de déambulation.

La grande nouveauté reste la création de l'espace bien-être grâce à une extension de la halle des bassins qui accueillera un jacuzzi, un sauna, un hammam et des douches sensorielles. Cet espace sera aussi doté d'une terrasse et d'un petit jardin.

Quels sont les points sur lesquels il vous faudra être particulièrement vigilant ?

Le planning va être serré pour que le bâtiment soit opérationnel au printemps 2025. Nous en sommes conscients tout comme les entreprises qui travaillent sur le chantier mais nous abordons ce challenge avec confiance. ■



travaux au centre aqua

Foire aux questions, épisode 1

Une si grande période de fermeture interroge et peut même inquiéter. Pas de panique ! Tout au long des travaux, nous vous tiendrons informés et répondrons à vos interrogations. Retrouvez dès à présent une première série de questions/réponses.

Que vont devenir les agents du centre aqua pendant la durée des travaux ?

Ils resteront mobilisés ! Tout d'abord, ils participeront au déménagement puis au réaménagement du site. Ensuite, ils auront l'occasion de suivre un plan de formation selon des souhaits précédemment formulés. Ils pourront ainsi se former à l'exploitation, l'entretien et la gestion d'un espace de bien-être, aux nouvelles exigences de surveillance des piscines publiques, au traitement et à l'hygiène des eaux de piscine, au secourisme et aux gestes de premiers secours ou encore à professionnaliser l'accueil du centre aqua.

Ils prendront également part à différents ateliers de travail qui permettront de mettre à jour le fonctionnement de l'établissement : nouveau programme d'activités, révision des procédures et protocoles d'entretien, signalétique intérieure, plan d'organisation de sécurité et de secours en piscine, etc. Ces moments d'échanges collectifs seront enrichis par des visites d'établissement qui permettront de découvrir d'autres méthodes et process de travail.

Enfin, les agents seront mobilisés sur l'organisation de l'Agglomérée 2025. Ils seront également redéployés dans d'autres services de l'agglomération en fonction des besoins.

Où vont s'entraîner les clubs sportifs ?

Les clubs ont pu être conseillés par l'équipe du centre aqua pour se rapprocher de certaines piscines, en fonction de leurs activités et de leurs créneaux d'entraînement. Ils restent, cependant, libres d'aller où ils le souhaitent.

Qu'en est-il des scolaires ?

Les enfants scolarisés sur le territoire de Tulle agglomération seront accueillis dès la réouverture du centre aqua selon un ordre de priorité défini avec les conseillers pédagogiques de l'académie de Limoges. En revanche, les écoles situées en dehors de l'agglomération ne seront pas prioritaires sur l'année scolaire 2024-2025, et ne pourront donc pas être accueillies à la réouverture. Elles sont invitées à se rapprocher des autres centres aquatiques du département.

Les cartes encore en cours de validité à la fermeture pourront-elles être utilisées à la réouverture ?

Oui, les crédits des cartes d'abonnement activés 2024 seront toujours valables et/ou reportés sur de nouvelles cartes à la réouverture du centre aqua jusqu'au 31 décembre 2025. ■

Cette FAQ sera régulièrement mise à jour ainsi que l'avancée du projet sur : tulleagglomeration.fr/auquotidien/centre-aqua



L'INFO EN +

La rue Florence Chadwick qui mène au centre aqua sera fermée du 30 septembre 2024 au 02 mai 2025.

LE TERRITOIRE : TOUTES LES INFOS ET LES RENDEZ-VOUS



corrèze

Un nouveau stade de foot 5

La commune de Corrèze vient d'achever son stade foot 5 et son aire de lancer. Cette installation est ouverte à l'équipe de foot AS Vitrac Corrèze, au Club Sport et Culture ainsi qu'aux élèves du collège et de l'école. Les habitants pourront aussi l'utiliser en respectant le règlement mis en place. Le changement de l'éclairage du stade en Led est lancé.



Une halle sur l'ancien foirail

L'ancien foirail va laisser place à une halle fonctionnelle équipée de panneaux solaires qui la rendront autonome en énergie. Elle permettra à toutes les associations de profiter d'un lieu moderne et pratique pour organiser leurs festivités pour le plus grand plaisir de la population. La livraison est prévue début 2025. Un théâtre de verdure est également en travaux à côté de cette réalisation afin de compléter le futur site dédié à la convivialité.

CLERGOUX

Octobre sera handisport et rose



À l'occasion d'une rentrée scolaire sous le signe de l'effervescence paralympique, les enfants de l'école ont pu assister à une compétition de cécifoot, le 2 septembre, au pied de la Tour Eiffel. Ce fut à la fois la découverte d'un sport, mais aussi une opportunité d'en apprendre davantage sur le handicap et le dépassement de soi. L'aventure continue le 17 octobre à Clergoux avec une journée de démonstration et de partages autour de l'handisport en compagnie de sportifs corréziens. La commune s'engage également pour Octobre rose avec une tombola dont les gains (et dons) seront intégralement reversés à la Ligue contre le cancer. Les tickets sont en vente jusqu'au 31 octobre au Café épicerie associatif des Colibris. ■

Saint-Germain-les-Vergnes : local commercial à louer



La municipalité propose un local de 55 m² environ à louer. Situé en plein centre-bourg à proximité des commerces, il peut accueillir une activité commerciale ou artisanale et dispose d'un accès pour les personnes à mobilité réduite. Loyer : 250€ par mois hors charges. Renseignements auprès de la mairie aux 05 55 29 32 33 (aux horaires d'ouverture).

1762

C'est le nombre de passages enregistrés à Sainte-Fortunade, du 3 au 25 août, sur le parcours éphémère de géocaching Terra Aventura. Imaginé par Lucy Conte et sa famille en partenariat avec la municipalité, le circuit baptisé « Zaméla » mettait en avant le patrimoine du village autour de la quête d'une source miraculeuse.

Chameyrat

Reprise de l'épicerie dans le bourg

Originaires de Belgique, Fernand et Sylvie Thys ont eu un coup de cœur pour Chameyrat et ont choisi de s'y installer. Avec détermination, Fernand a relancé l'épicerie du bourg sous l'enseigne "Épicerie & Co", en y apportant une touche belge. La réouverture, très attendue, marque un renouveau pour le commerce local. Venez découvrir ce nouvel espace convivial, avec livraison possible. Il est ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h30 et de 16h à 19h30 ; le samedi et dimanche de 8h30 à 13h - Fermé le mercredi. ■

Plus d'info sur Facebook :
@Epicerie & Co Chameyrat

EN BREF



saint-salvador

Deux nouveaux chemins de randonnée

Un nouveau panneau est apparu place de la Liberté : deux tracés sur une carte, deux indications sur fond orange, l'une avec un chevreuil et l'autre avec un hérisson. De quoi s'agit-il ? Mystère !

Depuis plusieurs mois la commission Tourisme travaillait à ce projet : tracer les deux premiers chemins de randonnées à Saint-Salvador. Après un travail minutieux et une commande précise de panneaux indicateurs, une équipe composée des deux agents techniques, de deux conseillers municipaux et de M. Le Maire a procédé au balisage de deux chemins : le chemin du hérisson (5,6 km) et le chemin du chevreuil (7,2 km).

Si vous êtes adeptes des nouvelles technologies, des QR codes vous permettent de télécharger un plan avec des indications. Des fiches manuscrites sont également à votre disposition, mais vous pouvez tout simplement vous laisser guider en suivant le fléchage orange sur lequel vous trouverez soit un hérisson, soit un chevreuil, soit les deux lorsque les itinéraires se rejoignent.

Cette réalisation s'inscrit dans le cadre du projet d'itinérance douce proposé par l'Office de Tourisme Intercommunal de Tulle en Corrèze et par Tulle aggro.



saint-hilaire-peyroux

Trois nouveaux équipements mis en service

Durant l'été, la commune a mis en service trois nouveaux équipements : un terrain de Foot 5, une Maison d'Assistant Maternel (MAM) ainsi qu'un parking réaménagé à la Gare d'Aubazine. Le terrain de Foot 5 vient compléter l'espace sportif déjà en service depuis plusieurs années, à savoir : terrain de football, aire de jeux pour enfants, piste d'initiation au vélo, city stade. Cette aire de 600 m² recouverte d'une pelouse synthétique a été réalisée avec l'aide de l'Agence Nationale du Sport et du Département de la Corrèze.

La MAM a été bâtie à proximité immédiate de la Maison Médicale, à la demande de deux assistantes maternelles qualifiées. Les huit places disponibles pour l'accueil des jeunes

enfants sont d'ores et déjà retenues. Cet équipement a été réalisé par la commune avec l'aide financière de l'État, de la CAF, du Département et de Tulle aggro.

Le parking de la Gare d'Aubazine a été entièrement réaménagé pour améliorer la sécurité des piétons et des véhicules au niveau de ses accès à la RD 1089, axe très fréquenté entre Tulle et Brive, augmenter le nombre de places de stationnement, et améliorer l'esthétique du secteur. Pour cela, les colonnes de récupération des déchets ménagers qui encombraient une surface importante de ce parking ont été déplacées sur un site voisin, en collaboration avec les services de Tulle aggro. Restent à réaliser le fleurissement et la pose d'un abribus. ■



LES PREMIÈRES PIERRES DES RÉSEAUX DE CHALEUR D'UZERCHE, CHAMBOULIVE (NOTRE PHOTO) ET TULLE ONT ÉTÉ POSÉES LE 20 SEPTEMBRE DERNIER.

réseaux de chaleur

Des réseaux de chaleur bientôt en service

Pilotés par le groupement ENRèze-ENGIE Solutions, les projets de réseaux de chaleur avancent sur le territoire de l'agglomération et au-delà. Trois équipements vont être mis en service à l'automne grâce au soutien financier de l'ADEME.

L'INFO EN +

La SEM ENRèze et le groupement avec ENGIE solutions

Depuis sa création en 2019, la Société d'Économie Mixte ENRèze rassemble 8 actionnaires publics – dont Tulle agglomération – et 3 actionnaires privés. Son objectif est de créer une alternative locale et écologique aux énergies fossiles. Elle s'est associée à ENGIE Solutions dans un groupement d'entreprises pour répondre à l'appel d'offres lancé par Tulle agglomération en matière d'énergies renouvelables (ENR). ENGIE Solutions s'occupe de la conception, du suivi des travaux et de l'exploitation des équipements tandis qu'ENRèze se charge des relations avec les autorités concédantes, les abonnés et assure le portage financier des opérations.

En juillet 2022, Tulle agglomération, la commune de Chamboulive et la ville d'Uzerche signaient les 3 premiers contrats de concession de service public avec le groupement ENRèze – ENGIE Solutions pour la conception, la réalisation et l'exploitation d'équipements Bois Énergie. Aujourd'hui, ces projets se concrétisent avec le démarrage des travaux et la mise en service pour la saison de chauffe 2024-2025, de réseaux de chaleur alimentés par des chaudières bois plaquette ainsi que par des chaudières appoint secours gaz. Ils font l'objet d'une concession de service public, une procédure d'achat public qui permet de déléguer à un tiers la conception, la réalisation et la gestion totale des équipements pendant 25 ans avec des tarifs et un niveau de service garantis sur cette durée. À l'issue des 25 ans, les installations seront restituées à l'acheteur public en parfait état de fonctionnement.

À Chamboulive, le réseau de chaleur s'étend sur plus de 400 mètres linéaires et alimente la mairie, l'école, la médiathèque, l'EHPAD et la salle polyvalente. À Uzerche, ce sont le collège, le gymnase et la piscine qui profiteront du tout nouveau réseau de distribution d'énergie calorifique de 347 mètres linéaires. Du côté de Tulle agglomération, le choix a été fait d'alimenter, à Tulle, la

salle Des Lendemain Qui Chantent ainsi que le centre aqua intercommunal via un réseau de 65 mètres linéaires. La pose de la première pierre a eu lieu le 20 septembre dernier. Le raccordement de centre aqua se fera pendant les grands travaux engagés jusqu'au printemps prochain (cf. dossier page 16).

Les trois collectivités ont fait le choix de se tourner vers cette solution technique simple et efficace afin d'améliorer le confort thermique des bâtiments publics concernés. De plus, en réduisant leurs factures énergétiques et en favorisant l'économie locale, elles œuvrent pour l'autonomie énergétique des territoires. La municipalité de Chamboulive devrait, ainsi, diviser par 10 les émissions de CO₂ de ces installations, celle d'Uzerche par 8,7 et Tulle agglomération par 6,6.

Leur engagement à se tourner vers les énergies renouvelables a fait des émules et d'autres projets portés par la SEM ENRèze devraient voir le jour à Chamberet d'ici la fin de l'année et à Saint-Clément en 2025. De son côté, Tulle agglomération a lancé une procédure de concession de service public pour un second réseau de chaleur à Tulle. Une autre sera lancée à l'automne pour un futur réseau installé à Naves. ■



FLORIAN CHANUT RÉALISE DES BILANS ÉNERGÉTIQUES COMME ICI À L'EHPAD DE CHAMBOVILLE.

sobriété énergétique

Un conseiller accompagne les communes

Engagée dans un Plan Climat Air Énergie Territorial, Tulle agglo vise la neutralité carbone en 2050 en devenant un territoire à énergie positive. Pour atteindre l'exemplarité en termes de sobriété et d'efficacité énergétique, l'agglo et ses communes doivent réduire leur consommation énergétique et plus particulièrement, celle de leurs bâtiments souvent trop gourmands en énergie.

Dans cette optique, Tulle agglo propose, depuis novembre 2023, un service mutualisé d'aide à la transition énergétique auxquelles 21 communes sur 43 ont déjà adhéré. Il est animé par Florian Chanut, conseiller en efficacité et so-

brété énergétique. Sa mission au sein du service Climat Air Énergie ? Délivrer un conseil et une assistance personnalisés, neutres, indépendants et de proximité, aux communes dans leur projet de réduction des consommations énergétiques et de substitution des énergies fossiles par des énergies renouvelables.

Concrètement, cela se matérialise par la réalisation de bilans énergétiques des bâtiments communaux et par l'accompagnement administratif des municipalités dans leurs démarches (montage de dossier de demande de subventions, récupération des certificats d'économie d'énergie, etc.). ■

habitat

Les Jeudis de l'habitat

Le 19 septembre dernier se tenait une nouvelle réunion des Jeudis de l'habitat à la Maison de l'Habitat et de la Mobilité, autour du thème "les annexes au bail". Frédéric Patrat, directeur de l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) a notamment présenté les différents documents à fournir aux locataires lors de la signature du bail.

Prochaine réunion : en décembre prochain. Le service urbanisme de la Ville de Tulle présentera les aides accordées pour la rénovation des façades.

Pour plus d'informations, contactez l'équipe de la Maison de l'Habitat au 05 55 20 67 01 ■

110 350 €

C'est le montant des aides attribuées aux porteurs de projets. Pour rappel, le fonds chaleur accompagne des entreprises, associations ou collectivités dans leur projet de producteur de chaleur renouvelable.

EN BREF



Atelier Furoshiki

Venez à la rencontre de Mylène, animatrice prévention et tri au service Collecte et Valorisation des Déchets de Tulle agglo. Elle vous apprendra le furoshiki, méthode japonaise d'emballage utilisée pour emballer les cadeaux avec du tissu de manière élégante et originale. Gratuit et sans réservation. Une bonne idée pour réduire ses déchets à Noël !

Rendez-vous à la médiathèque intercommunale Éric Rohmer à Tulle le samedi 16 et le mercredi 20 novembre à 15h, à la médiathèque du Lonzac le 10 décembre à 16h, au point lecture de Sainte-Fortunade le jeudi 12 décembre à 14h30 et à la bibliothèque de Lagarde-Marc-la-Tour le mardi 17 décembre à 10h.

Syndicat des eaux

Une réunion de travail au siège du syndicat des Eaux du Maumont a été organisée en juin dernier entre les quatre syndicats d'eau potable du territoire de Tulle agglo : le syndicat du Puy des Fourches-Vézère, le syndicat du Puy la Forêt, le syndicat des Eaux des deux Vallées et le syndicat des Eaux du Maumont.

L'objectif de cette réunion était d'échanger et d'homogénéiser les pratiques administratives et techniques entre les participants et les services de Tulle agglo.



CULTURE

Culture en territoire : un nouveau portail usager en ligne

Le réseau Culture en territoire dispose d'un nouveau portail usager doté de nouvelles fonctionnalités. On vous explique ce qui change et les nouveaux services à votre disposition..

Après un nom, un nouveau logo et un nouveau magazine, le réseau Culture en territoire poursuit sa mue avec la mise en ligne d'un portail usager entièrement repensé, plus moderne et plus ergonomique. Cette évolution technologique va de pair avec un changement de Système Intégré de Gestion de Bibliothèques (SIGB), le logiciel métier unique utilisé dans toutes les bibliothèques du réseau.

Comme sur la version précédente, ce nouveau portail permet d'effectuer une recherche dans le catalogue commun des bibliothèques, de réserver des documents et d'accéder à la médiathèque numérique de la Corrèze. Les informations pratiques concernant le réseau telles que la procédure d'inscription, les règlements intérieurs ou encore la navette documentaire sont détaillées dans un onglet spécifique. Chaque bibliothèque dispose également d'une page qui lui est dédiée.

Qui dit nouveau portail, dit nouvelles fonctionnalités ! La première : la pré-inscription en ligne. Pour adhérer au réseau, un formulaire est désormais disponible sur le site. L'inscription est, ensuite, à finaliser dans une des 16 bibliothèques pour obtenir la carte lecteur. Autre nouveauté : le téléchargement d'e-books

directement (et gratuitement) sur le site. Plus besoin d'attendre si un livre n'est pas disponible en rayon !

Pour les animations, c'est aussi la révolution grâce à un agenda qui permet de s'inscrire directement en ligne. Afin de ne pas oublier les événements auxquels l'utilisateur s'est inscrit, une notification de rappel peut lui être envoyée s'il a, au préalable, donné son accord. Pour rester informé, des newsletters ciblées sont proposées et délivrent des informations sur les thématiques de votre choix.

Les professionnels des métiers du livre ne sont pas oubliés. Tout un espace leur est dédié (accessible en bas de page) afin qu'ils puissent découvrir l'ensemble des services proposés par le réseau Culture en territoire.

Enfin, un nouvel outil fait son apparition et vient compléter les services délivrés sur le portail : l'application mobile BibEnPoche. Elle permet d'avoir en permanence sur soi sa carte lecteur au format numérique, de consulter ses prêts et ses réservations mais aussi d'effectuer des recherches dans le catalogue du réseau n'importe où et n'importe quand. ■

Le portail est accessible à l'adresse suivante : culture-en-territoire.fr

3 000

C'est le nombre de documents que possède la bibliothèque Jean Bello à La Roche-Canillac. Ils viennent enrichir le catalogue commun avec l'intégration officielle de la bibliothèque au réseau Culture en territoire. Retrouvez tous les services et le catalogue du réseau sur culture-en-territoire.fr

CULTURE EN TERRITOIRE

La science est une fête !

Jusqu'au 26 octobre, le réseau Culture en territoire fête la science à travers différentes animations à ne pas manquer ! Créée par la compagnie Les Objets perdus, l'exposition "Le son des choses" vous invite à découvrir, à la médiathèque intercommunale Éric Rohmer, des machines sonores dotées de manivelles et réalisées à partir d'objets détournés. En les manipulant, de drôles de sons s'en échappent. D'autres machines non identifiées seront à découvrir le samedi 26 octobre à l'occasion du spectacle "Bilbilifou" également proposé par la compagnie Les Objets perdus.

Pour les mordus d'expériences scientifiques, l'université de Limoges et la start-up InSilibio proposent un « Voyage moléculaire » le vendredi 25 octobre à la médiathèque Éric Rohmer à Tulle ainsi qu'à la médiathèque du Lonzac. Il s'agit d'un atelier de vulgarisation scientifique pour découvrir le monde des molécules. L'objectif ? Permettre aux plus jeunes (à partir de 8 ans) comme aux plus grands de se familiariser avec ce monde de l'infiniment petit. L'atelier se décompose en deux temps : la réalisation de molécules grâce à des puzzles en 3D, puis la visite d'un laboratoire à l'aide d'un casque

FESTIVAL

Des zombies et de la musique

La 28^e édition du festival Ô les Chœurs organisé par l'association Elizabeth My Dear se tiendra le vendredi 1^{er} et le samedi 2 novembre prochains à la salle Des Lendemains qui Chantent. À l'affiche notamment : Chinese Man, Olkan & la Vipère rouge ou encore Orange Blossom. Le festival sera précédé, le jeudi 31 octobre, par une "Zombie Night" de 19h30 à 4h, aussi à la salle Des Lendemains Qui Chantent. Le Prince Harry, Idiot Saint Crazy Hinin, Taste, Zombie Zombie et La Mverte se succéderont sur scène pour fêter comme il se doit Halloween. ■

Programmation complète et billetteries sur helloasso.com/associations/elizabeth-my-dear et sur deslendemainsquichantent.org



de réalité virtuelle. Grâce à des jeux de manipulations, les participants sont ainsi capables d'appréhender la diversité du monde des molécules qui nous entoure. ■

"Le son des choses". Exposition à voir jusqu'au 26 octobre à la MIER.
"Bilbilifou". Spectacle tout public, samedi 26 octobre à 15h, auditorium de la MIER. Sur inscription.
"Le voyage moléculaire". Atelier scientifique le vendredi 25 octobre à 14h à la MIER puis à 17h à la médiathèque du Lonzac. Sur inscription.

EN BREF



ÉVÈNEMENT

25 bougies pour le Festival international d'Art photographique

Le Festival international d'Art photographique organisé par le Photo club ASPTT Tulle célèbre cette année ses

25 ans. Pour fêter comme il se doit ce quart de siècle, une programmation particulière vous attendra du 2 au 17 novembre avec pas moins de 5 lieux d'exposition tullistes ! Plus que jamais, les pratiques amateurs seront placées au cœur des festivités.

Comme les éditions précédentes, la salle des fêtes Impasse Latreille accueillera les clichés des candidats du concours photo du festival ainsi que le travail de Martine Propice, invitée d'honneur et spécialiste de la photographie nature.

Sur la place Monseigneur Berteaud (devant la cathédrale), 24 bâches de la prestigieuse exposition "Nature Montier-en-Der 2023" seront accrochées. Dans les galeries extérieures du Cloître, ce seront les Rencontres d'Arles qui seront à l'honneur avec l'exposition "Arles 2022 – La photographie humaniste".

Les adhérents du club photo exposeront, quant à eux, leurs travaux à la cité administrative, dans la salle du rez-de-chaussée au Cloître et à la Cité de l'accordéon et des patrimoines.

Retrouvez le programme complet sur photoclubasptttulle.org

bonnes résolutions

Je réduis mes déchets à Noël

Mon repas

- . J'utilise de la vaisselle réutilisable
- . Je sers de l'eau du robinet
- . Je dresse des nappes et des serviettes en tissu

LE CONSEIL DE TRI

Je composte mes restes de repas (sans viande) et mes épluchures de fruits et de légumes. Les coquilles d'huîtres et de crustacés se jettent aux ordures ménagères. Les bouteilles en verre (champagne, jus, vin...) se trient dans la colonne verte.

Mon sapin

- . Je crée mes décorations avec des objets naturels
- . J'utilise un sapin en pot qui sera replanté après Noël ou un sapin artificiel qui sera réutilisé tous les ans

LE CONSEIL DE TRI

Cette année, l'opération sapin de Noël a lieu du 30 décembre au 20 janvier. L'occasion de lui offrir une seconde vie. Déposez votre sapin naturel, débarrassé de toute décoration et sans neige artificielle dans l'un de nos points de dépôts. Informations à venir sur tulleagglo.fr



Mes cadeaux

- . J'opte pour un cadeau dématérialisé, fait maison ou de seconde main
- . J'organise un "secret santa"*.
- . J'emballe mes cadeaux 0 déchet avec le Furoshiki



Retrouvez Mylène pour un atelier Furoshiki en novembre et en décembre, dans les bibliothèques du réseau Culture en territoire. Retrouvez les dates sur culture-en-territoire.fr

LE CONSEIL DE TRI

Les papiers cadeaux non plastifiés et non métallisés, les cartes de vœux et les enveloppes vont dans la colonne bleue. Les emballages cartonnés des boîtes de chocolats, des jouets, des bouteilles de parfum ou encore les coffrets cadeaux se trient dans la colonne ou dans le bac jaune.



D'autres animations sont à venir avec les animatrices de Tulle agglo dans les prochains mois. Restez connecté sur [@Tulleagglo](https://www.instagram.com/tulleagglo)

* Tradition de Noël où chacun tire au sort le nom d'un autre participant. Chaque personne n'offre et ne reçoit qu'un seul cadeau de manière anonyme. Objectif : éviter la multiplication de cadeaux.

La Parole à...

GROUPE MAJORITÉ COMMUNAUTAIRE DE TULLE AGGLO

Tout d'abord, mes collègues élus et moi-même tenions à saluer la mémoire de Jacques Eyrolles, ancien maire de Saint-Bonnet-Avalouze et Marc Géraudie, maire de Seilhac, deux acteurs communautaires de notre territoire.

Dans un contexte pluvieux et un avenir incertain, nous avons décidé de mettre en lumière des réussites locales et territoriales. La rentrée est donc pour notre intercommunalité l'occasion d'apprécier la force du collectif et la nécessité de faire œuvre commune pour nos concitoyens.

Le premier exemple est sans nul doute la gestion des transports scolaires sur l'agglomération pour la deuxième année consécutive. Au total, plus de 1600 enfants, de la maternelle au lycée empruntent l'une des 82 lignes de notre réseau pour rejoindre leur établissement scolaire ou regagner leur domicile. Un soutien essentiel pour les familles que nous assurons fièrement.

Cela m'amène naturellement à valoriser une autre action de la communauté d'agglomération : la voirie. Chaque année Tulle agglomération investit plus de 2,5 M€ pour rénover son réseau routier et reverse 2,5 M€ aux communes pour en assurer l'entretien. Une enveloppe de plus de 5 M€ pour garantir un réseau routier sécurisé, viable et confortable aux usagers. Durant l'été, vous avez peut-être croisé l'un des 30 chantiers réalisés.

Avoir de bonnes infrastructures est essentiel pour nos déplacements quotidiens.

Ça l'est tout autant lorsque l'on veut être attractif et compétitif sur le volet économique. Un réseau routier de qualité, des zones d'activités implantées sur des axes facilement accessibles... Pas besoin d'être au cœur d'une métropole pour séduire. Le groupe mondial Eurofins l'a encore prouvé en septembre avec l'inauguration du plus grand centre européen de stockage de médicaments sur son site de Saint-Augustin.

Ce bâtiment de plus de 2 100 m² s'ajoute à l'existant et offre une extension possible si l'entreprise continue sa croissance. Sans concurrence à l'échelle européenne, Eurofins BioPharma Product Testing France est seul aujourd'hui à offrir, entre autres, des services d'analyses et des solutions de stockage et de stabilité aux laboratoires pharmaceutiques. Ce projet de 5 M€ d'euros permettra à terme de doubler les effectifs du réseau au pied des Monédières, soit plus de 40 employés. Alors oui. C'est possible l'innovation en ruralité, Tulle agglomération a su accueillir, accompagner et convaincre pour que ce projet se réalise ici à Saint-Augustin. Voilà donc 3 exemples d'une belle rentrée intercommunale. Il est parfois utile de rappeler à notre bon souvenir l'intérêt de faire union. Le bloc communal, l'intercommunalité et la coopération sont notre force, surtout en cœur de Corrèze. ■

Jean-François Labbat,
vice-président de Tulle agglomération

GROUPE OPPOSITION

es amoureux de la Corrèze commentaient à s'impatienter. Le jugement a été rendu avant les vacances estivales. La Cour de cassation a rendu son verdict dans le dossier de la pollution majeure intervenue sur la rivière Montane le 12 août 2018. La société Eyrein Industrie est condamnée au pénal à payer une amende de 50 000 euros.

Le Seveso corrézien

Lors de cette sinistre journée, cette entreprise avait déversé dans le lit de ce cours d'eau, 500 litres de matière toxique qui s'écoulant sur quatre kilomètres vont vitrifier tout son écosystème. Un mur de mousse industrielle contamine jusqu'aux cascades de Gîmel. C'est la catastrophe écologique la plus grave survenue sur notre bassin de vie. L'émoi départemental est immense et suscite une colère légitime car en 2012, 2015 cet industriel multirécidiviste avait déjà été condamné

pour des faits similaires. La Montane traverse un site Natura 2000 et elle possédait un caractère écologique remarquable tant au niveau faunistique que floristique. Le polluant va détruire intégralement les poissons, les invertébrés, les crustacés et surtout la moule perlière qui était une des spécificités de ce cours d'eau à l'échelle européenne.

Les mousquetaires

Les associations des pêcheurs de Tulle et de la truite des Monédières, la Fédération départementale de pêche en Corrèze porteront plainte une fois encore. À cette époque, en séance plénière, nous avons apostrophé le Président de Tulle agglomération pour qu'à son tour, au regard de ses compétences sur les rivières, l'agglomération este en justice. Notre demande était restée sans réponse, fidèle à la devise des trois singes : « l'agglomération ne voit pas, n'entend pas, ne parle pas ». Mais l'opi-

niâtreté des plaignants soutenue par le Parquet de Tulle permettra cette victoire qui vient sanctionner ces agissements condamnables et laisse entrevoir une réparation du préjudice écologique au civil.

Une charte morale

Aujourd'hui, Tulle agglomération s'inscrit dans une politique de sensibilisation ambitieuse pour la gestion des déchets. Les attentions demandées aux usagers doivent s'étendre à la gouvernance des élus. De ce fait, nous invitons la Majorité à établir une charte morale dans ses partenariats où seront écartés dans la répartition des subventions les acteurs délictueux qui, trop souvent, dans leurs communications, recherchent une virginité, pour faire oublier leurs actions coupables. ■

Raphaël Chaumeil,
conseiller communautaire,
conseiller municipal de Tulle



CULTURE EN TERRITOIRE
• TULLE AGGLO •

ENVIE DE JOUER AVEC MARIO BROS ?

#JEUXVIDEOS



CULTURE-EN-TERRITOIRE.FR

UN SERVICE DE
TULLE'
agglo
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION